



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION
COMITE REGIONAL D'AUVERGNE DE NATATION
ATRIUM - POLE TERTIAIRE D'ACTIVITES
37, AVENUE DE GRAMONT
03200 VICHY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU ELARGI DU 3 FEVRIER 2015

Participants :	
Denis CADON	Président
Alain BERGON	Secrétaire Général
Stéphane COLOMAS	Vice-président
Dominique DELCHET	Vice-président
Guy LAPORTE	Président de la commission des officiels
Jérôme LATHENE	Secrétaire Général Adjoint
Jean Paul NARCE	Vice-président
Excusés :	
Claudine CHARMEIL	Trésorière Générale
Patrick SAUVAGNAT	Président de la commission water polo
Patrick CROISY	Vice-président
Valérie MERLE	Présidente de la commission natation synchronisée
Assiste:	
Hervé LEBAS	CTS

Début à 20h35

Denis CADON remercie l'ensemble des membres présents pour la participation à cette réunion du bureau directeur élargi et communique les excuses des membres empêchés.

Homologation de PV

PV de la réunion du bureau du 14 janvier 2015 : validé à l'unanimité des participants.

Validation des attestations « 100% licences » des clubs pour le bénéfice des tarifs privilégiés selon la politique régionale.

Attestation reçue pour le club de l'ASS Natation (Clermont-Ferrand). Le bureau valide l'attestation et le bénéfice des mesures de la politique régionale.

Cela porte à 9 le nombre de clubs engagés dans la démarche.

Points d'actualités et informations

Actualités nouvelles depuis le bureau directeur élargi du 14 janvier 2015:

- Réunion le 21 janvier avec Clermont-Communauté sur la possibilité de conventionner avec le CRAN sur le volet organisation des compétitions et échange sur l'organisation de la natation sur l'agglomération.

- Le 31 janvier, inauguration de la piscine de LEMPDES. Claudine CHARMEIL représentait le CRAN. En tant que référent équipement Alain BERGON va préparer un courrier à adresser à la collectivité territoriale pour demander la certification du bassin.
- Alain BERGON a fait le point sur la certification des bassins de MONISTROL et COMMENTRY. Pour COMMENTRY le problème semble en passe d'être réglé. Pour MONISTROL les co-présidentes du club ont été relancées par le secrétaire général, et si nécessaire un courrier sera adressé au Président de la communauté de communes avec copie au DRJSCS AUVERGNE.
- Point sur les licences au 31 janvier 2015 : Après un retard en début de saison, on retrouve une trajectoire meilleure que celle de l'an passé avec **7241** licences oblitérées, soit **150** de plus que l'an passée à la même époque (les 4 départements ont progressé) A relativiser toutefois car cela correspond simplement et uniquement à 2013.
- L'envoi de l'enquête/sondage aux clubs Auvergnats. Une première réponse est parvenue au CRAN (CMN). L'analyse des réponses sollicitée auprès de l'ensemble des clubs pour le 14 Février 2015 sera faite par Alain BERGON, Jérôme LATHENE et Jean Paul NARCE.
- AG de la FFN à VANNES des 17 et 18 avril. les délégués seront : le président, le secrétaire général et la trésorière.
- Retour sur les compétitions depuis le dernier comité directeur :
 - Félicitations au club de MONTLUCON NATATION pour l'organisation des Championnats de France interclubs « Maîtres » très réussis et remerciements à toutes celles et ceux qui s'y sont associés.
 - Remerciements au club de MONISTROL et au Comité Départemental de la HAUTE-LOIRE pour l'organisation des Interclubs « minimes ». A noter toutefois quelques dysfonctionnements constatés : quelques anomalies signalées dans le traitement informatique de la compétition et dans le fonctionnement du jury par rapport à l'aspect réglementaire (classement, prise en compte des disqualifications). Il convient d'une part qu'il soit bien rappelé les consignes aux juges Arbitres et aux délégués, et d'autre part de rappeler aux clubs et en particulier aux entraîneurs qui doivent être formés à cet effet, que c'est sur place qu'il convient de réagir et non après la compétition. De même, il conviendra de veiller à ne pas renouveler la désignation d'un délégué qui est également entraîneur de club. Le club de l'ASPTT AURILLAC n'a pas pu se déplacer sur cette compétition pour cause d'intempéries (neige). Les frais d'engagements lui seront remboursés.
 - Remerciements au club d'ISSOIRE pour l'organisation du 1° plot du Natathlon. Compte tenu des intempéries (neige) quatre clubs (AMBERT-MONISTROL-AURILLAC-LE PUY EN VELAY) n'ont pu se déplacer. Les frais d'engagements leurs seront remboursés. A signaler à nouveau quelques problèmes informatiques rencontrés. La compétition s'est toutefois bien déroulée.
 - Remerciement au club de l'ASPTT CLERMONT FERRAND pour l'organisation des régionaux « Maitres ». A noter un accident survenu avec une nageuse qui est tombée. Dominique DELCHET fait état d'observations sur le rapport du délégué qui mérite des corrections. Il adressera un mail avec ses observations.
 - Remerciements au club du SA THIERS pour l'organisation d'une compétition de natation synchronisée.
- Pacte Commun de Progression (PCP) : Réception le 17 février 2015 à VICHY d'une délégation mise en place par la FFN (Jean Jacques BEURRIER, Thierry JAMET et Catherine ARRIBE). Reste à organiser la préparation de cette réunion de travail.
- Point financier sur la clôture de l'exercice 2014 sous réserve de vérification et validation par l'expert comptable :
 - Les charges et les dépenses sont conformes au prévisionnel et le résultat devrait être de l'ordre de 50000 euros
- Dominique DELCHET indique qu'il reste à désigner le délégué du comité pour les régionaux « Maitres » à THIERS, mais aussi la personne en charge du traitement informatique (ARES) pour le meeting régional prévu à SAINT VICTOR les 28 février et 01 mars 2015.

RETOUR SUR LA RÉUNION DU CNDS

Participants Denis CADON et Claudine CHARMEIL

Informations générales :

- La DRJSCS déménage le 2 mars à la citée administrative sise rue Pélissier à CLERMONT-FERRAND
- Nouveaux responsables du pôle sport : Monsieur DALLENS

Les dossiers CNDS sont à retourner pour le 20 mars 2015

L'enveloppe globale du CNDS est en baisse de 5,07%

Le dossier est en téléchargement sur le site de la DRJSCS AUVERGNE.

A noter l'importance de présenter un programme de développement territorialisé (Comité Régional – Comités Départementaux) en déclinaison du projet de développement de la FFN. Denis CADON estime que cela implique d'organiser très rapidement une réunion de travail entre les 5 présidents (et le CTS) pour produire dans la mesure du possible un document unique.

DOSSIER LABELLISATION

Le dossier a été diffusé par la FFN et mis en ligne sur le site fédéral. Il sera mis en ligne très rapidement sur le site du CRAN accompagné d'une news et de directives à l'attention des clubs.

Alain BERGON et Catherine VIROT préparent actuellement une page dédiée spécifiquement à ce thème qui sera intégrée sur le site du CRAN

Attention à la date limite de dépôt des dossiers fixés pour le 31 mars 2015. (Pour les années suivantes un échéancier sera mis en place).

Le volet financier de « retour aux clubs » sera validé définitivement lors de l'AG Fédérale de VANNES

Les principaux points de changement :

- Nouveauté avec la création de label animation en complément des pratiques compétitives
- Tous les adhérents devront être licenciés
- Le club devra être agréé ENF
- La labellisation sera valable sur la durée de l'olympiade, sous réserve de la validation par la commission.

Un référent régional « Labellisation » sera désigné et une commission de « Labellisation » mise en place très rapidement. Pour ce faire un appel à candidature sera adressé par le secrétaire général aux membres du comité directeur.

COMMISSION NATATION COURSE

Homologation des records – meilleures performances régionale

MPR (15 ans) de Thomas PIRON au 100 papillon (1'00''59) lors du Meeting International de GENEVE (participation des nageurs du CREA) qui s'est tenu du 23 au 25 janvier 2015.

Accord du bureau directeur élargi

Analyse des résultats sportifs des dernières compétitions jeunes (Interclubs et Natathlon)

Bruno VERWIEDRE a adressé une analyse qui souligne le faible nombre d'équipes et le niveau sportif en baisse. Hervé LEBAS (CTS) confirme cette analyse.

Il est demandé à la commission sportive régionale « Natation Course » en lien avec les comités départementaux et le CTS de faire une analyse et des propositions pour la saison prochaine, avec certainement un aménagement des programmes sportifs (programme, modalités d'organisation, etc....) et un accompagnement des entraîneurs des clubs.

Sélections régionales

Coupe de France des Régions « Trophée Jean POMMAT » :

Rappel des modalités de sélections validées lors du comité directeur. A noter que les temps pour les relais sont à réaliser lors des compétitions qualificatives.

1^{er} point de passage lors du 33^{ème} meeting de CHAMALIERES : diffusion du listing et envoi du courrier aux présidents de clubs (avec la fiche de renseignement).

Jérôme LATHENE sera chef de délégation pour cette compétition prévue à CHARTRES les 15/16 mai 2015.

OPEN de France à VICHY

Critères de sélection 2015 : Les nageurs licenciés en Auvergne devront être classés dans le Top 40 TC hors étrangers à l'issue du Championnat de France « Elite ».

Nombre de course : Les nageurs sélectionnés sont autorisés à nager trois épreuves :

Les épreuves classées dans le Top 40, plus deux courses aux choix.

L'interrégion Sud-est a été interrogée pour la mise en place d'une sélection interrégionale.

Participation à un meeting international

Le principe de cette action a été acté avec la validation du programme sportif 2014-2015. La réflexion est à menée au sein de la commission « natation course » avec le CTS pour proposer un projet.

Le bureau directeur élargi estime que le CRAN ne peut pas prendre en charge la totalité de l'action et qu'il devra rester une part à la charge des clubs.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 MARS 2015

L'AG ordinaire se tiendra à CHAMALIERES à la Maison des Associations (11 rue des Saulées) sur la journée. Après débat il est convenu d'organiser l'Assemblée Générale sur la journée avec le matin des travaux sur le plan de développement du CRAN (et l'exploitation des questionnaires (enquête/sondage) adressés aux clubs) et l'après midi organisation l'Assemblée Générale statutaire.

Une collation sera offerte par le Comité Départemental du PUY DE DOME à la fin de l'Assemblée Générale.

Une enquête auprès des clubs sera lancée rapidement pour recenser les participants (matin, après midi, déjeuner).

Le bureau directeur estime qu'il est important d'avoir une très large participation pour le succès des réflexions sur le plan de développement. Les invitations qui seront adressées aux clubs préciseront que la présence des cadres techniques, entraîneurs, dirigeants et responsables des commissions est vivement souhaitée.

Commission des officiels

Stéphane COLOMAS et Christophe RILLAUT sont retenus pour les championnats de France à LIMOGES (2^{ème} partie) dans le cadre du dispositif des officiels en immersion.

Questions diverses :

- Engager une réflexion sur la manière de récompenser les sportifs Auvergnats, et la mise en place d'un système de récompenses régionales pour les dirigeants. Chacun est invité à adresser des propositions au secrétaire générale.

Alain BERGON

Secrétaire Général



Denis CADON

Président

